

Procès-verbal

**Assemblée générale annuelle du conseil d'administration du conseil de
quartier de Loretteville,
Le mardi 11 avril 2023 à 19 heures**

**Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère
305, rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7
Salle RC15**

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Linda Duchaine	Secrétaire
Monsieur Francis Bouchard	Trésorier
Madame Véronique Perez	Administratrice (nouvellement élue)
Madame Isabelle Duchesneau	Administratrice

Étaient absent et absente

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Les Châtel
Monsieur Richard Lebel	Administrateur

Étaient également présentes

Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
Madame Diane Corriveau	Secrétaire de rédaction

QUORUM

Le quorum est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, sept (7) personnes participent à l'AGA du conseil de quartier de Loretteville.

Ordre du jour tel qu'adopté

- 23-04-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-04-03 Présentation du Vestiaire Saint-Ambroise
- 22-04-04 Présentation de la Société d'histoire de la Haute-Saint-Charles
- 23-04-05 Explication du déroulement des élections
- 23-04-06 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 5 avril 2022
- 23-04-07 Élections
- Appel des candidatures et validation des bulletins
 - Présentation des candidates et des candidats
 - Début du scrutin (*s'il y a lieu*)
- 23-04-08 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers
- Présentation du rapport annuel 2022
 - Présentation des états financiers 2022
 - Questions et commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers
- Fin du scrutin (s'il y a lieu)*
- 23-04-09 Période d'information de la conseillère municipale
- 23-04-10 Questions et commentaires du public
- 23-04-11 Annonce des résultats du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs
- 23-04-12 Levée de l'assemblée

23-04-01 Ouverture de l'assemblée

Madame Lyse Pelletier ouvre l'assemblée à 18 h 55. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux citoyens.

23-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Lyse Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 23-04-8 AGA

Sur proposition de monsieur Francis Bouchard, appuyée par madame Isabelle Duchesneau, l'ordre du jour est unanimement adopté tel que présenté.

23-04-03 Présentation du Vestiaire Saint-Ambroise

Madame Linda Duchaine introduit madame Mireille Demers. Cette dernière fait l'historique de l'organisme qui existe depuis fort longtemps (1935) et dont la mission est entre autres : de venir en aide aux plus démunis de la société, aux nouveaux immigrants, qui ont des besoins criants à leur arrivé, de gérer la cueillette et le tri de vêtements, de jouets, d'aliments et d'en organiser la distribution via *un marché aux puces* ...

L'activité du Vestiaire Saint-Ambroise regroupe une quarantaine de bénévoles chevronnés, explique madame Demers. À l'aide de photos, elle présente les locaux où, chaque jeudi entre 11h30 et 15 heures, tous sont conviés à venir se procurer des vêtements, bijoux, jouets ou autres et ce, à un prix dérisoire précise-t-elle.

Le Vestiaire Saint-Ambroise est un incontournable dans le quartier offrant un milieu calme, chaleureux et sécurisant aux nouveaux arrivant colombiens, ukrainiens, haïtiens, tunisiens...

À cet égard, une personne immigrante d'origine tunisienne est venu témoigner de son parcours comme nouvel arrivant au Québec. Sa famille, dont 2 enfants, a reçu tout le soutien nécessaire pour faciliter son intégration à son arrivée dans le quartier. Il était très reconnaissant du soutien que l'organisme lui a apporté, à lui et à sa famille.

22-03-04 Présentation de la Société d'histoire de La Haute Saint-Charles

Monsieur Mario Lussier est professeur d'histoire et président de la Société d'histoire de la Haute-Saint-Charles, qui regroupe 7 membres élus et entre 150 et 200 membres. Il est invité par madame Nancy Beaupré à s'adresser à l'auditoire.

Pour raconter l'histoire de la rue Racine, son exposé porte entre autres : sur la couche seigneuriale (1667-1854), la couche paroissiale, dont la création de la paroisse Saint-Ambroise de-la-Jeune-Lorette (1794), la couche industrielle, dont le moulin à farine (1732) et le moulin à scie (1749) et la couche municipale (1855-2023).

Monsieur Lussier indique que des archives, dont 15 000 photos anciennes et des centaines d'objets, se retrouvent dans le local qu'occupe la Société d'histoire de la Haute Saint-Charles à la bibliothèque Christine Brouillet. Il invite l'assistance à consulter leur site Internet ou leur page Facebook pour connaître leurs activités. Il conclue en mentionnant qu'il est possible de devenir membre, à raison d'une contribution de dix dollars 10.00\$/année.

Les membres de l'administration et les personnes présentent, applaudissent et remercient monsieur Lussier pour son intéressante présentation.

22-03-05 Explication du déroulement des élections

Madame Dominique Gagnon fait une courte présentation portant sur le rôle, le fonctionnement et la composition des conseils de quartier. Elle rappelle les conditions pour devenir membre du conseil d'administration et explique le déroulement des élections.

22-04-06 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2022

Madame Dominique Gagnon informe les participants et participantes que le procès-verbal du 5 avril 2022 se trouve en ligne sur le site de la [Ville de Québec](#).

Résolution 23-04-09 AGA

Objet : Adoption du procès-verbal du 5 avril 2022

Sur la proposition de Mme Lyse Pelletier, appuyée par M. Francis Bouchard, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville adopte le procès-verbal de l'AGA du 5 avril 2022, et ce, sans aucune modification.

Adoptée à l'unanimité.

22-04-07 Élections

En vertu de la résolution CA-23-02 adoptée lors de la séance du 1^{er} février 2023, Madame Dominique Gagnon agit comme présidente d'élection et ouvre la période d'élection. Pour se présenter, tous les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents ou commerçants du quartier. Selon les règlements régissant les conseils de quartier, les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou cooptés en assemblée ordinaire. Tous les mandats sont renouvelables. Il y a actuellement sept membres élus ou cooptés sur le conseil d'administration. Les mandats échus 2022 sont ceux de Mme Linda Duchaine, de messieurs Francis Bouchard et Richard Lebel.

• Appel de candidatures et validation des bulletins

Madame Dominique Gagnon s'assure que les candidats et candidates et les personnes qui appuient leur candidature remplissent les conditions dont celles d'être résident de Loretteville et d'avoir signé la déclaration sur le bulletin de candidature. Elle explique que selon l'échéancier des mandats en cours et des mandats terminés des administrateurs, les postes à combler au conseil de quartier de Loretteville se répartissent comme suit : 2 postes/femmes et 4 postes/hommes.

Sont en fin de mandat les administrateurs suivants :

- Madame Linda Duchaine
- Monsieur Francis Bouchard
- Monsieur Richard Lebel.

• Début du scrutin (s'il y a lieu)

Aucun scrutin.

Madame Gagnon lance un appel de candidatures parmi les citoyens. Elle poursuit en annonçant la durée et l'octroi des nouveaux mandats qui se présentent comme suit :

- Madame Linda Duchaine (un mandat de 2 ans)
- Madame Véronique Perez (un mandat de 2 ans)

Tous les nouveaux membres sont élus par acclamation. Les membres de l'administration remercient monsieur Francis Bouchard, pour sa vaillante contribution comme trésorier au sein du conseil.

22-04-08 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers

- **Présentation du rapport annuel 2022**

Mme Lyse Pelletier présente les membres du conseil de quartier de Loretteville. Elle explique la mission, les mandats, les réalisations, les moyens pour rejoindre les citoyens, les dossiers stratégiques, les préoccupations ainsi que les actions du conseil de quartier pour l'année 2022.

- **Présentation des états financiers 2022**

M. Francis Bouchard dresse le bilan des finances du conseil de quartier de Loretteville au 31 décembre 2022. Il reste 4 107,88\$ dans le compte du conseil de quartier, dont 662.28 \$ pour le budget de fonctionnement et 3 445,60\$ du programme de subvention aux projets de sécurité routière.

- **Questions et commentaires du public**

Il n'y a aucune question et aucun commentaire à la suite de la présentation du rapport annuel et des états financiers 2022.

- **Ratification du rapport annuel et des États financiers**

Résolution 23-04-10 AGA

Objet "Adoption et ratification du rapport annuel 2022 et ratification des états financiers 2022

Sur la proposition de madame Nancy Beaupré, appuyée par madame Isabelle Duchesneau, il est résolu d'adopter et de ratifier le rapport annuel qui sera déposé sur le site de la Ville de Québec / Conseil de quartier de Loretteville.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de madame Nancy Beaupré, appuyée par madame Isabelle Duchaineau, il est résolu d'adopter et de ratifier les états financiers 2022 seront déposés sur le site de la Ville de Québec / Conseil de quartier de Loretteville.

Adoptée à l'unanimité.

22-04-09 Période d'information de la conseillère municipale

Sujet a non-lieu dû à l'absence de madame Marie-Josée Asselin.

22-04-10 Questions et commentaires du public

Les questions des intervenants portaient, entre autres, sur :

- Le branchement du panneau de limite de vitesse variable sur le boulevard des Étudiants, ainsi que le positionnement du panneau de limite de vitesse sur cette artère, à proximité de l'école primaire La Source ;
- Le suivi des futurs aménagements pour diminuer la vitesse des automobilistes et assurer la sécurité routière sur la rue du Golf, dont l'installation des bollards, le marquage au sol, l'installation d'un arrêt obligatoire (coin Charles Garnie), les bandes cyclables, etc.

ainsi que l'évaluation de leur efficacité sur la réduction de vitesse à l'automne 2023 ;

- la sécurité routière dans les zones scolaires.

22-04-11 Annonce des résultats du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs

Comme le nombre de postes électifs est supérieur au nombre de candidatures reçues, madame Dominique Gagnon, présidente d'élection, déclare les candidates élues par acclamation. Le résultat est donc le suivant :

- Madame Linda Duchaine réélue par acclamation
- Madame Véronique Perez élue par acclamation

Madame Gagnon conclue en présentant les rôles dévoués aux membres :

- À la présidence : madame Lyse Pelletier
- À la vice-présidence : aucun membre
- Au secrétariat : madame Véronique Perez
- À la trésorerie : Madame Isabelle Duchesneau

22-04-13 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Mme Linda Duchaine, appuyée par M. Francis Bouchard, la séance est levée à 21 h 10.

Lyse Pelletier, Présidente

Linda Duchaine, Secrétaire